I. Steppe en Algérie

La steppe, est un espace ouvert où on trouve une formation végétale basse et sporadique, dont le rôle est essentiel et important pour le maintien de l'équilibre naturel du milieu (pureté de l'atmosphère, protection du sol de l'érosion,…) (BENDERRADJI *et al.*, 2006).

I.1. Situation géographique

L'Algérie est un État d'Afrique du Nord qui fait partie du Maghreb. Elle est située au Nord, sur la côte méditerranéenne. C'est à la fois le plus grand pays d'Afrique, du monde arabe et du bassin méditerranéen (LARBI, 2014).

Les régions du Nord où les conditions de climat et de sol sont favorables, permettent le développement des formations forestières d'un peu plus de 10% de la superficie totale. Du Nord au Sud, on trouve trois ensembles très contrastés, différents par leur relief et leur morphologie. Tout d'abord la chaîne du Tell et le littoral, puis la chaîne de l'Atlas qui longe les hautes plaines plus au Sud, enfin, le désert Saharien qui s'étend au-delà du massif de l'Atlas. C'est cette disposition de relief qui, avec les conditions climatiques détermine une biodiversité spécifique (**Figure 1**) (BENDERRADJI *et al.*, 2006).

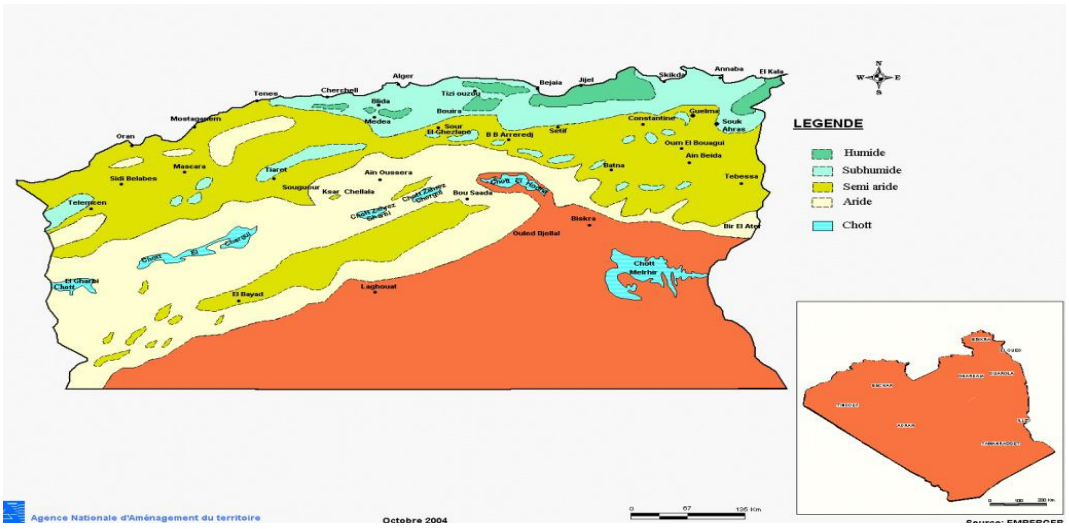


Figure 1. Etages bioclimatiques de l'Algérie (ANAT, 2004)

I.2. Délimitation géographique

La steppe Algérienne constitue une vaste région se localisent entre deux chaînes montagneuses en l'occurrence, l'Atlas tellien au Nord et l'Atlas saharien au Sud, formant un ruban de 1000 km de long sur 300 km de large, réduite à moins de 150 km à l'Est (**Figure 2**). Elle s'étend sur une superficie de 36 millions d'hectares mais compte 20 millions d'hectares de parcours. Sa limite Nord commence avec le tracé des précipitations moyennes annuelles de 400 mm, pour se limiter au Sud de l'Atlas saharien à 100 mm de précipitations (NEDJIMI et GUIT, 2012 ; DJELLOULI, 1990).

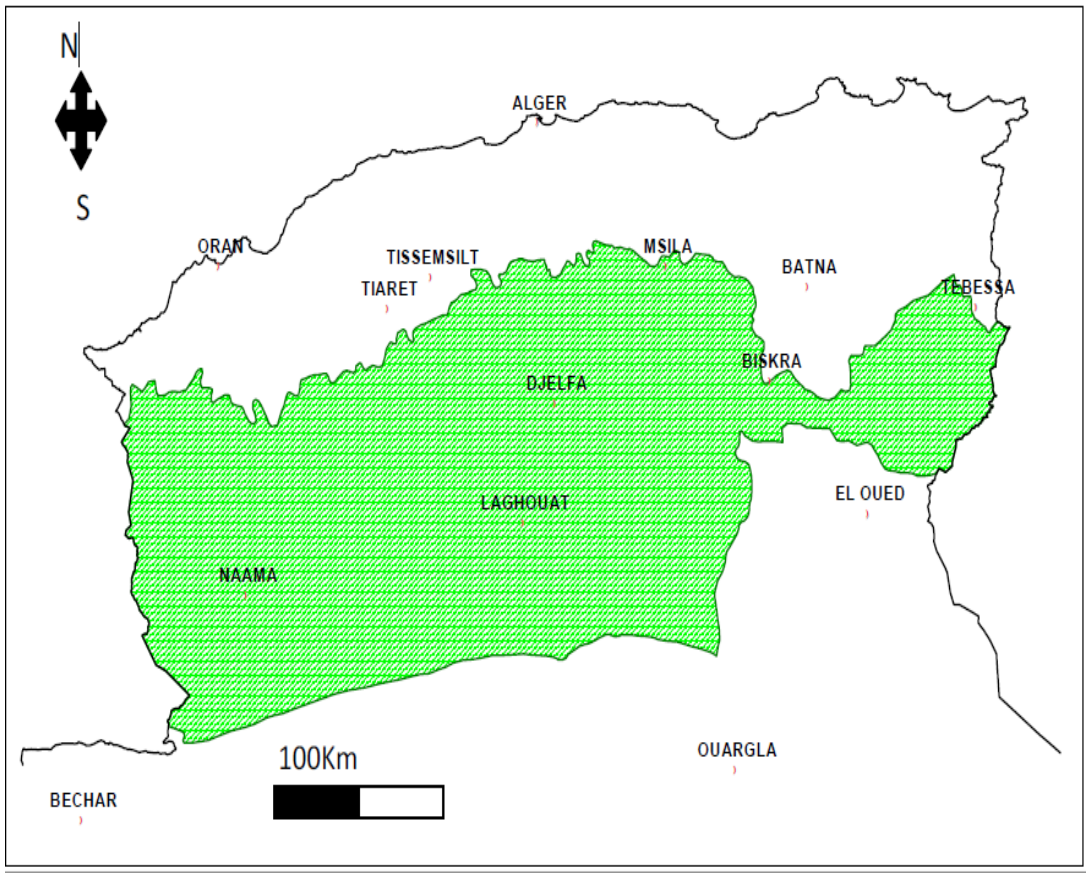


Figure 2. Délimitation de la steppe Algérienne (NEDJRAOUI, 2002)

I.3. Caractéristiques générales

I.3.1. Climat

La steppe se caractérise par un climat semi-aride sur sa partie Nord et un climat aride sur sa frange Sud. Les précipitations moyennes sont comprises entre les isohyètes 400 et 100 mm, tranche insuffisante pour permettre une utilisation agricole intensive. En année sèche, l'ensemble de la steppe reçoit moins de 250 mm de pluie ; cet isohyète remonte jusqu'au piémont du Tell (DJEBAILI *et al*., 1995).

I.3.2. Végétation et sol

La végétation steppique est une végétation basse et discontinue, composée de plantes herbacées, généralement en touffes, laissant apparaître entre elles des plaques de sol nu. Cette végétation est diversifiée par sa composition floristique et sa densité, et reste l'enjeu fondamental de la vie du pasteur. C'est elle qui détermine les déplacements de ce dernier et ses lieux de stationnement avec ses troupeaux (BOUCIF *et al*., 2014).

Les sols steppiques sont caractérisés par la présence d'accumulation calcaire, la faible teneur en matière organique et une forte sensibilité à l'érosion et à la dégradation. Les ressources hydriques sont faibles, peu renouvelables, inégalement réparties et anarchiquement exploitées. Les points d'eau sont au nombre de 6500 dont plus de 50% ne sont plus fonctionnels, (NEDJRAOUI *et* BEDRANI, 2008).

I.3.3. Types des steppes

Les steppes algériennes sont dominées par quatre grands types de formations végétales naturelles :

Steppes à graminées : notamment l'alfa (*Stipa tenacissima*), pures ou mixtes avec d'autres plantes pérennes ou vivaces.

Steppes à chaméphytes : principalement l'armoise blanche (*Artemisia herba alba*)

Steppes à psamophytes: elles sont constituées d'espèces qui poussent sur les sols sableux, et qui peuvent jouer un rôle de fixation des dunes. On peu citer : le Rétam (*Retama retam*) et *le* drinn (*Aristida pungens*).

Steppes à halophytes : ce sont des formations particulières des dépressions salées. Parmi les espèces qu'on y rencontre, signalons les Atriplex (*Atriplex halimus, Atriplex nummularia, Atriplex canescens*), le Tamarix (*Tamarix galica*).

Steppes dégradées : issues de la disparition de plantes annuelles et vivaces, et leur remplacement partiel par d'autres plantes comme ; Harmel (*Peganumharmala*), Zireg (*Noaea mucronata*) et Choubrok (*Atractylis serratuloïdes*) (GUENDOUZI, 2014).

II. Evolution et régression de la végétation de la steppe Algérienne

La situation géographique de l'Algérie lui confère une flore très diversifiée comprenant 3139 espèces végétales (QUEZEEL *et* SANTA, 1962).

Les formations végétales de la steppe sont très diversifiées selon la combinaison de multiples facteurs. Elles présentent différents faciès et sont le résultat de l'action de trois facteurs essentiels : climat, sol et action anthropique.

L'état actuel de la steppe est alarmant. Elle est bouleversée, aussi bien dans sa structure que dans son fonctionnement et sa productivité. Le processus de dégradation est décelable à première vue. La réduction du couvert végétal et le changement de la composition floristique sont les éléments qui caractérisent l'évolution régressive de la steppe. Dans le passé, un équilibre était plus ou moins maintenu entre les ressources fourragères des parcours steppiques et les besoins des troupeaux (MOUHOUS, 2005).

En effet, de nombreux auteurs indiquent que l'équilibre des écosystèmes a été fortement perturbé au cours des récentes décennies sous l'effet de la modification des systèmes d'exploitation anarchique du sol (LE HOUEROU, 1992).

Cette dégradation est représentée essentiellement par l'apparition actuelle de plusieurs variétés steppiques telles que l'Alfa (*Stipa tenacissima*) et l'Armoise (*Artemisia vulganis*), puis d'autres plantes qui s'adaptent à un climat plus aride telles que le Harmal (*Peganum harmala)* (BENMAHMOUD-KHATTABI, 2012).